



## CATEGORIE C

### CAPN : TA POUR LE MOUVEMENT DE MUTATIONS DU 1ER SEPTEMBRE 2013

Pour ces tableaux de classement, les représentants de **FO** ont insisté sur certains points de désaccord avec l'administration :

- **FO** a déploré que les mutations en FGP ne fassent toujours pas l'objet d'une CAPN, comme cela se faisait en FF. En effet, cette année encore, le mouvement de mutation de septembre 2013 sera rendu public par l'administration à la mi-juin, sans aucun avis des représentants du personnel.

- **FO** a dénoncé que les affectations des agents stagiaires s'effectuent au 1er juin, soit avant le mouvement de mutation des titulaires. De plus, ces affectations ne faisant pas non plus l'objet d'une CAP Nationale, les nouveaux agents sont exclus de toute défense dans le cadre d'une instance paritaire.

- Enfin, **FO** a condamné la suppression du mouvement de mutation du 1er Avril 2014 de la FGP. Il n'y aura aucun mouvement entre septembre 2013 et septembre 2014, ce qui est une remise en cause tant des engagements de la DGFIP que des droits de l'ensemble des collègues, situation constatée et évoquée lors de la défense de plusieurs dossiers au cours de cette CAP !!!



Tous ces faits se cumulent et participent à la dégradation des conditions de travail dans les services. Ils confirment sans contestation possible de la régression du droit à mutation des agents. Ce constat négatif

conforte **FO** dans sa revendication constante d'obtenir 2 véritables mouvements de mutation par an.

Lors de cette CAPN, l'administration a confirmé la mise en place des Résidences d'Affectation Nationale (RAN) en 2014. Les fiches de vœux se feront dans AGORA lors de la campagne des vœux de décembre 2013 – Janvier 2014 à l'instar de la FF. Il y aura encore en 2014 un mouvement de mutation par filière, mais les modalités des CAPN ne sont pas encore fixées à ce jour.

Une chose se confirme aujourd'hui : l'administration s'est engagée dans une fusion qu'elle n'est pas capable de mettre en place dans le respect des engagements qu'elle a pris. La "cible" est loin d'être atteinte en matière de règles de gestion, ce qui impacte la vie des agents de notre administration.

#### Emplois administratifs

- Les convenances personnelles : 212 agents ont bénéficié d'une mutation dans le cadre du mouvement du 1er avril 2013 (493 agents restent classés sur les tableaux des demandes de mutation pour le 1er septembre 2013).

- Les demandes de mutation prioritaires : 93 agents ont bénéficié d'une mutation au 1er avril 2013.

Suite aux nouvelles demandes traitées, il y a 298 demandes inscrites sur les tableaux pour le mouvement du 1er septembre 2013.

## TAUX DE PROMOTIONS INTRA CATÉGORIELLES

### MOINS PIRE QUE PRÉVU...MAIS ENCORE LOIN DU COMPTE !

Quatre mois après le groupe de travail du Comité Technique, les fédérations viennent de prendre connaissance des arbitrages ministériels concernant les taux de promotions intra catégorielles (Promotions internes par Tableaux d'avancement). Même si le Secrétaire Général des ministères économiques et financiers a acté, dès le groupe de travail du 22 février, à la demande de **FO**, que les taux présentés soient des « taux planchers », le projet présenté a provoqué une vive protestation amenant l'ensemble des fédérations à quitter la séance.

Depuis, **FO** n'a pas ménagé ses efforts auprès de ses interlocuteurs ministériels, pour infléchir les propositions initiales. Force est de constater que notre action n'aura pas été vaine, même si nous sommes encore loin des attentes légitimes des agents !

Il suffit de comparer les taux proposés en février dernier par l'administration et ceux qui sont communiqués aujourd'hui pour mesurer le chemin parcouru.

Sur les 9 961 promotions, 667 sont en complément du projet initial !

Ceux-ci concernent principalement l'accès aux grades de Contrôleurs Principaux et de Contrôleurs 1ère classe à la DGFIP et à la DGDDI, ainsi que l'accès aux grades d'Agent Administratif Principal de 1ère classe et d'Agent de Constatation Principal de 1ère classe pour ces mêmes directions. Tout comme les promotions inter catégorielles (promotions par Liste d'Aptitude) ces taux sont en net recul par rapport à ceux de l'an passé (10 912 promotions en 2012), du fait d'une Loi de Finances qui a réduit ce poste budgétaire de 50% !

L'observatoire interne ministériel souligne à chaque enquête que le déroulement de carrière est le sujet soulevant le plus fort mécontentement de la part des agents. Ce n'est pas la publication des taux 2013 qui inversera la tendance !

**FO** demande qu'un groupe de travail ministériel sur les promotions internes se réunisse dès cet automne et que son élaboration soit sur une base pluriannuelle.

Face au blocage récurrent des déroulements de carrière des agents, **FO** revendique un abondement budgétaire important s'agissant des mesures catégorielles, dans le cadre de la préparation du Projet de Loi de Finances 2014.

**Au verso de ce FO Hebdo, les chiffres concernant la DGFIP.**



**Direction Générale des Finances Publiques**  
**Taux pro-pro pour 2013**



<b>Corps et grades</b>	<b>Taux JO pour 2012</b>	<b>Taux pour 2013 (chiffres au 1<sup>er</sup> janvier 2013)</b>
<b>Corps des personnels de catégorie A</b>		
Administrateur adjoint des finances publiques	6% 3012 promouvables 180 promus	5% 2870 promouvables 144 promus
Inspecteur principal des finances publiques	1,2% 17113 promouvables 205 promus	1% 17505 promouvables 175 promus
Inspecteur divisionnaire hors classe	33% 2013 promouvables 664 promus	25% 1669 promouvables 417 promus
Inspecteur divisionnaire de classe normale	21% 8622 promouvables 1810 promus	15% 8068 promouvables 1207 promus
<b>Corps des contrôleurs</b>		
Contrôleur principal	16% 4223 promouvables 680 promus	14% 5415 promouvables 758 promus
Contrôleur de 1 <sup>ère</sup> classe	27% 7879 promouvables 2127 promus	24% 8590 promouvables 2061 promus
<b>Corps des géomètres-cadastrateurs</b>		
Géomètre-cadastrateur principal	50% 324 promouvables 162 promus	30% 246 promouvables 73 promus
Géomètre-cadastrateur	50% 72 promouvables 36 promus	30% 74 promouvables 22 promus
<b>Corps des agents administratifs</b>		
Agent administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe	33% 4484 promouvables 1480 promus	33% 3591 promouvables 1185 promus
Agent administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe	50% 2281 promouvables 1140 promus	50% 2544 promouvables 1272 promus
Agent administratif de 1 <sup>ère</sup> classe	50% 91 promouvables 45 promus	50% 50 promouvables 25 promus
<b>Corps des agents techniques</b>		
Agent technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	33% 167 promouvables 55 promus	33% 177 promouvables 58 promus
Agent technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	50% 176 promouvables 88 promus	50% 298 promouvables 149 promus
Agent technique de 1 <sup>ère</sup> classe	50% 227 promouvables 113 promus	50% 111 promouvables 56 promus